

VILLENEUVE  
LÈS-MAGUELONE



COMMUNE DE  
VILLENEUVE LES MAGUELONE

REPUBLIQUE FRANCAISE

## DECISION N° 2026/016

LE MAIRE DE LA COMMUNE  
DE VILLENEUVE LES MAGUELONE

**Vu** le code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L 2122-22 portant délégation de missions complémentaires ;

**Vu** le Code Civil, notamment l'article 1710 ;

**Vu** la délibération n°2023DAD063 du Conseil municipal du 05 juin 2023 relative à la décision de donner délégation de missions complémentaires à Madame le Maire ;

**Considérant** la nécessité de contractualiser une maintenance préventive des équipements de blanchisserie de la crèche « A petits pas » avec la société TECHNOWASH ;

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** La signature d'un contrat de maintenance n°2026066 avec la société TECHNOWASH pour des équipements de blanchisserie de la crèche « A petits pas », à savoir :

1. LAVEUSE DANUBE modèle WED 11 E-ET2 série 8102128469 mise en service le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
2. LAVEUSE DANUBE modèle WED 14 E-ET2 série 8102120222 mise en service le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
3. SECHOIR DANUBE modèle DD 23 E-BRONZE série 8102122785 mise en service le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**ARTICLE 2 :** Le contrat est conclu pour une durée de 1 an prenant effet à compter de sa date de signature. Ce contrat pourra être renouvelé par période de 12 mois par tacite reconduction sans pouvoir dépasser une durée totale de 10 ans à partir de la date de mise en service des appareils.

**ARTICLE 3 :** Le coût annuel du contrat est de 273 € HT. Il sera révisé à chaque échéance annuelle selon l'indice mensuel du coût horaire du travail révisé – Salaires et charges – Tous salariés – Commerce (INSEE identifiant 001565189) le plus récent publié à la date de révision.

**ARTICLE 4 :** La présente décision fera l'objet d'une communication au prochain Conseil Municipal.

**ARTICLE 5 :** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le **1.6.MARS.2026**  
Et publication le **1.6.MARS.2026**

Fait à Villeneuve-lès-Maguelone,  
Le mercredi 11 mars 2026  
Le Maire  
Véronique NEGRET

